

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Séance du 07/04/2025 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice9

Nombre de membres présents5

Nombre de suffrages exprimés6

VOTES : Contre =0 Pour =6 Abstentions =0

Date de convocation : 02/04/2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de François SCHELLES
délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par François SCHELLES, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote,
après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		167 796,33	96 331,91		96 331,91	167 796,33
Opérations de l'exercice	138 677,83	184 770,65	36 743,67	123 947,71	175 421,50	308 718,36
TOTAUX	138 677,83	352 566,98	133 075,58	123 947,71	271 753,41	476 514,69
Résultats de clôture		213 889,15	9 127,87			204 761,28
Restes à réaliser			103 618,80	34 280,00	103 618,80	34 280,00
TOTAUX CUMULES	138 677,83	352 566,98	236 694,38	158 227,71	375 372,21	510 794,69
RESULTATS DEFINITIFS		213 889,15	78 466,67			135 422,48

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

DESAINT-DENIS Romain
FAGES Florence: Pouvoir à LEVILLAIN Elisabeth
KOLAKOWSKI François
LEBASTARD Frédéric
LEVILLAIN Elisabeth
PASTRE Guillaume



Cachet :

Pour expédition conforme,
Maire,